1914...Cent ans déjà

journal trimestriel illustré de Lattes

Numéro 2 Juin 2014

SOMMAIRE

Editorial p1
Agenda p1
Textes d'Ecri'Service p2
Histoire et histoires p3 & p4

« La mobilisation n'est pas la guerre. Dans les circonstances présentes, elle apparaît, au contraire, comme le meilleur moyen d'assurer la paix dans l'honneur. »

Raymond POINCARE,
Président de la République.
2 Août 1914

Ont contribué à ce numéro:

Flora FLEURY
Cécile GRIS
Jean-Pierre BRISSE
Jean-Pierre PAOLI
Jean-Charles POINT

Lattes, la vie naturellement.

Maquette: Jean-Pierre PAOLI

Editorial

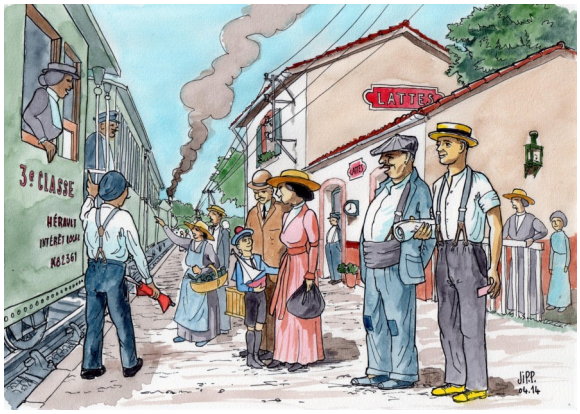

En ce beau dimanche matin de juin 1914, Augustin s'apprêtait à monter dans le train qui le conduirait vers la mer à Palavas. La petite gare de Lattes était bien animée par des familles emportant un repas froid à prendre sur la plage, très souvent le traditionnel « farci ».

Le train arriva à l'heure prévue, annoncé par les grands coups de sifflet qu'il donnait en franchissant le pont métallique sur le Lez.

La vieille machine, toujours poussive, s'immobilisa au bout du quai, faisant entendre le « patatcha » de la pompe des freins. L'employé qui attendait le train sur le trottoir, son drapeau rouge bien roulé à la main, aboya : « Laaattes ! Laaattes ! Laaattes ! » Deux vieilles dames descendirent, puis les passagers montèrent sur les plateformes des voitures dont presque toutes les glaces avaient été abaissées.

Augustin, dix-neuf ans, avait toute l'insouciance de ce bel âge. Bien sûr, cette histoire de « loi des trois ans » dont il avait entendu parler au café l'inquiétait un peu. L'an prochain il serait bon pour « aller au sapin », comme disait son père, et trois ans, ce serait vraiment bien long... Mais l'an prochain, c'était encore loin. Il faudrait qu'il passe d'abord le conseil de révision, et que le Major le déclare « bon pour le service ».

Ce matin-là, Augustin ne pensait pas à ça. Il s'assit sur la banquette de bois, retira son beau canotier et s'en servit comme d'un éventail.

Un coup de sifflet retentit et le train s'ébranla. C'est alors qu'Augustin eut son regard attiré par une ombre sur le champ qui se trouvait près de la voie. Il ne put détacher ses yeux de ce phénomène. C'était comme si quelque chose faisait de l'ombre sur le champ, mais il n'y avait rien de tel. Il n'y avait rien, et pourtant Augustin eut soudain le sentiment que son nom était inscrit sur ce néant qui faisait de l'ombre sur le champ. Un froid le prit dans le dos et ne le quitta plus de la journée.

En mars 1915, Augustin eut vingt ans et fut mobilisé dans l'infanterie. Affecté à la garnison de Verdun, il fut tué en avril 1916.

Son nom est aujourd'hui gravé sur le monument aux morts de Lattes. Initialement érigé devant la Mairie, le monument fut plus tard déplacé près de l'ancienne gare…où passaient les joyeux convois de voyageurs qui allaient, le dimanche, à Palavas.

Rendez-vous à ne pas manquer…:

Conférence « Les premiers morts lattois » en octobre.
Conférence de Maurice MISTRE « La légende noire des soldats du midi» en décembre.
Concert « Le rêve passe » (chants civils et militaires en 1914) le 22 novembre.
Exposition d'Artésia « Le Salon d'Automne » en novembre.

N'hésitez pas à nous faire part de vos réactions et propositions à l'adresse mail: centenaire1418.Lattes@gmail.com

Réaction actuelle des écrivants d'Ecri'Service Face à la mobilisation de 1914

Ecri'Service
Association Loi 1901

Lettre à Elsa

2 Août 1914. Chère Elsa,
Je viens d'apprendre que ton pays a déclaré la guerre à la Russie et en même temps, je reçois un ordre de mobilisation puisque la France est alliée avec la Russie. Alors ton pays et le mien sont ennemis, ils n'ont que faire de notre amitié. Notre projet de partir en vacances ce mois d'août est repoussé aux calendes. Adieu veaux, vaches, cochons, projets.
Parce que quelques décideurs assoiffés de territoires ont décrété la réquisition de la multitude pour faire s'affronter des millions d'individus, je devrais faire mon paquetage et rejoindre une armée qui va peut-être détruire ta ville, tuer tes amis et tes parents que je connais si bien et depuis fort longtemps ? Il n'en est pas question.
Quand nous reverrons-nous Elsa ?
Je t'embrasse, Françoise *Texte de Françoise*

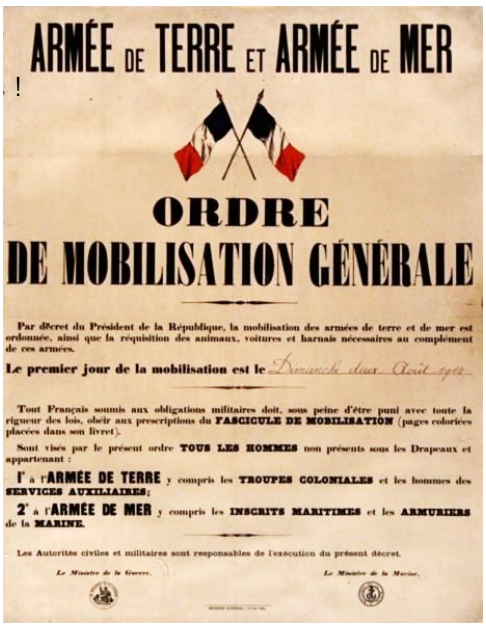

ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER

ORDRE
DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre et de mer est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures et harnais nécessaires au complément de ces armées.

Le premier jour de la mobilisation est le Dimanche deux Août 1914

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions du FASCICULE DE MOBILISATION (pages coloriées placées dans son livret).

Sont visés par le présent ordre TOUS LES HOMMES non présents sous les Drapeaux et appartenant :

1° à l'ARMÉE DE TERRE y compris les TROUPES COLONIALES et les hommes des SERVICES AUXILIAIRES;

2° à l'ARMÉE DE MER y compris les INSCRITS MARITIMES et les ARMURIERS de la MARINE.

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

Le Ministre de la Guerre. Le Ministre de la Marine.

Lettre à Jeanne

3 août 1914. Ma très chère Jeanne,
Je t'écris cette lettre, car si je venais te dire au-revoir, je n'aurais pas le courage de te quitter. J'ai reçu mon ordre de mobilisation et je pars demain matin.
Je pensais innocemment que la mentalité des hommes avait évolué, que le progrès qui s'est mis en marche permettrait par n'importe quels moyens d'éviter des guerres.
Triple entente, triple alliance, Autriche, Hongrie, Serbie, assassinats, conflits, tout cela m'échappe, et des milliers d'hommes vont se battre et mourir. Peut-être que moi aussi j'y laisserais la vie. Je ne comprends plus rien, ma très chère Jeanne, je suis triste et je t'avoue que j'ai peur, très peur.
J'emporte avec moi l'image d'une jeune et belle femme qui me regardait faire le pain et qui attendait patiemment que je termine. Sauras-tu continuer à m'attendre ? Je ne peux pas t'y obliger. Cette image de toi me permettra de tenir quoiqu'il arrive.
Je t'embrasse tendrement, Henri.
Texte de Marie-Carmen

Lettre d'Ignace LEDOUX

Monsieur le Directeur,
Il était convenu que je me présente, lundi 3 août, à vos ateliers pour commencer mon travail de contremaître.
Malheureusement, c'est la mobilisation, et demain ce sera la guerre ! Je ne pourrai donc assurer mes fonctions à l'atelier.
Triste anniversaire ! Les amis me le garantissent grandiose, fêté au son du canon et dans l'odeur de la poudre. "Cela vaudra bien 35 petites bougies " plaisantent-ils !
Je ne veux pas me battre contre un autre paysan ou un autre ouvrier qui lutte comme moi pour son bonheur mais je ne peux pas accepter que mon pays soit envahi.
Pourquoi ont-ils tué Jaurès ? Où sont le courage et la sagesse ? Pourquoi les états pensent-ils que leur prospérité dépend de l'asservissement des autres peuples ? Peut-on confondre puissance et bonheur ? Ne peut-on construire ensemble et non contre? Aucun pays ne voudra céder et luttera jusqu'à l'épuisement....
Pardonnez-moi d'exposer ainsi mes doutes, et ma colère de devoir renoncer à mon futur. J'espère, Monsieur le Directeur, vous revoir pour réaliser les projets dont nous avions parlé. Avec mon profond respect. ,
Ignace LEDOUX
Texte d'Antoine

Lettre laissée par Pascal Lacassagne

L'affiche clouée sur la porte fermée de la mairie disait qu'une « chose » grave naissait, ici, dans mon village, en ce si bel été d'août 1914. J'eus soudain la sensation vaporeuse de flotter, de n'être plus qu'un esprit qui va se dissoudre dans l'air. Les pleurs des femmes, qui avaient déjà tout compris, me faisaient peu à peu revenir dans la tragédie qui se tramait depuis plusieurs mois et à laquelle on se refusait de croire. Je rentrai chez moi dans un grand vide intérieur, un refus instinctif de penser. Ce fut une fois allongé sur mon lit, dans cette odeur de miel qui entrait par la fenêtre ouverte que le désordre entra en moi. Toutes mes pensées se mêlaient, se bousculaient, s'inhibaient. Comment accepter un tel ordre ? Partir faire la guerre comme on part à la chasse aux sangliers ! Je n'ai jamais été chasseur ! Tuer une autre personne, sans autre raison que l'ordre donné ! Ma vie pour défendre mon pays, de qui ? De quoi ? Pourquoi ? … Je ne comprends pas. Je ne me sens pas concerné, pourquoi partir ? … Épuisé, je me suis assoupi. A mon réveil, je me suis levé apaisé. Ma décision était prise. J'ai fermé la maison derrière moi sans doute pour la dernière fois.
Pascal Lacassagne ne répondit pas à l'ordre de mobilisation. Personne ne le revit jamais au village. *Texte d'Hélène*

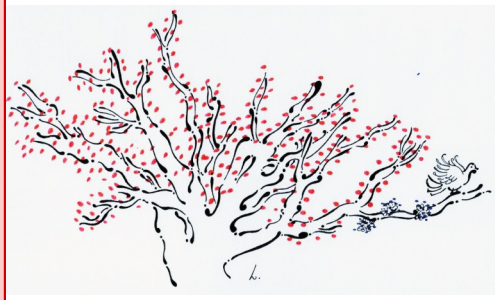

Illustration du texte « LETTRE AU PRESIDENT » page 3

Suite des textes page 3

1914 en bref… *Dans le Monde...*: 18 mars : Troubles indépendantistes en Irlande...21 avril : Les USA interviennent militairement au Mexique...29 mai : Le paquebot « *Empress of Ireland.* » fait naufrage dans l'estuaire du Saint Laurent au Canada. Plus de 1000 victimes...16 juin : L'Empereur Guillaume II affirme un soutien inconditionnel à l'Autriche-Hongrie en cas de nouvelle crise des Balkans... 28 juin : Double assassinat de l'Archiduc François-Ferdinand d'Autriche et de son épouse à Sarajevo en Bosnie-Herzégovine...15 juillet : Visite officielle de Messieurs Raymond Poincaré et René Viviani en Russie...*Sciences…*: 4 mars : Le médecin britannique John-Jacob Abel a fait fonctionner un rein artificiel...19 février : La convention internationale de Londres a prescrit la présence obligatoire de la TSF sur tout navire emportant plus de 25 personnes...

Suite des textes d'Ecri'Service

LETTRE AU PRESIDENT

Monsieur le Président,
Si je vous écris cette lettre, c'est que la zone est divisée. Un ordre a été donné : celui de la mobilisation. Ne soyez pas fâché Monsieur le Président, toutes les femmes se sont réfugiées à la Mère des douleurs.
La guerre c'est si triste ! Le prix des âmes de nos enfants en vaut-il la peine ?
Monsieur le Président, arrêtons le désastre, afin que la colère du Juste s'apaise. Des millions d'humains souffrent et rien ne pourra être résolu par la guerre.
Une vocation étrange m'envahit et j'y décèle une ligne droite qui m'offre un autre chemin que celui que vous m'avez imposé.
Monsieur le Président, vous qui aimez la transparence, apercevez-vous cette route ? Elle se cache juste là-bas, derrière l'arbre qui mène à la paix.
Relevez donc ce défi Monsieur le Président, car à l'ombre de l'arbre se trouve le paradis.

Texte de Marie-Thérèse

Lettre à mes fils

Oh mes fils, fils chéris, je voudrais n'avoir jamais vu, jamais lu cet « Ordre de mobilisation générale ».
Je ne vous dirai rien, rien. C'est décidé. Je continue à préparer vos repas, laver votre linge, caresser vos joues, vous sourire, vous parler, vous aimer tout simplement.
Je refuse d'imaginer vos regards dévastés, vos corps meurtris et vos esprits cabossés, à jamais marqués de cruauté, de barbarie.
Vous êtes si beaux, si jeunes, si innocents.
Vous n'irez pas ; je vous cacherai, et la réalité, et vous s'il le faut.
Je vous supplie de fermer les yeux, d'ignorer tout orgueil viril et patriotique. Vous ne serez jamais des lâches pour moi. Que m'importe de voir vos noms inscrits en lettres d'or sur un quelconque monument aux morts au cœur d'un village. Quelle fierté en tirerais-je ?
La mienne est de vous voir vivants et debout, sève des arbres qui continue de couler.
Frédérique

Texte de Frédérique

Histoire de Lattes et histoires de lattois...

Remontons le temps et imaginons les sujets de conversation des Lattois en ce printemps 1914. Au passage, cela nous permettra d'évoquer les futurs poilus natifs de LATTES « morts pour la France » : Auguste **GRAS**, Jean **VERNHET**, Ferdinand et Casimir **COSTE,** Louis **REYNIER**.

A propos de l'église.
En 1914, les anciens se rappelaient encore du rachat de leur église communale pour la somme de 5 000 francs en 1852. Elle avait été vendue au cours de la Révolution. Le 20 mars 1793 alors que la Terreur se déchaînait dans les grandes villes, avait lieu à LATTES une manifestation pour la « *plantation de l'arbre de la liberté et inauguration de la ci-devant église en temple de la raison et de la vérité* ». En 1836, sous le règne de Louis-Philippe « Roi des Français », l'ex-église appartenait à un certain Charles FAJON. Monsieur ALLIER, alors maire, passa un bail de location pour neuf ans avec ce Charles FAJON pour la somme de 200 francs par an. En 1845, le même FAJON, également « *propriétaire du domaine d'Encivade* » fit « *abandon en faveur de la commune de Lattes du prix du bail* » (source registres communaux).
Le 22 novembre 1864, sous le Second Empire, le conseil municipal demanda à l'Evêque de Montpellier de donner un curé à Lattes dans les termes suivants : *« nous venons d'acquérir l'église dont la révolution nous avait dépossédés. Tel est le vœu d'une population de près de cinq cents âmes aux portes de votre ville épiscopale, composée d'ouvriers que l'isolement et le travail des champs ont mis à l'abri des vices des grands centres. »* Rien de nouveau !

Et le cimetière ? Jusqu'à la Révolution, le cimetière se trouvait contre l'église. Puis les morts furent inhumés à Montpellier. L'achat du terrain cadastré B72 à M. Alphonse DURAND en 1847 permit la création du cimetière Saint Laurent.

Lattes. — L'église.

Suite de l'article page 4

1914 en bref…: *En France...:* 13 janvier : Messieurs Aristide Briand et Louis Barthou fondent la *Fédération des Gauches*… 26 avril et 10 mai : Victoire de la Gauche aux élections législatives. *Pour Montpellier : 1ère circonscription Monsieur Pezet radical-socialiste élu, 2ème circonscription dont Lattes Monsieur Reboul député sortant socialiste-unifié élu, 3ème circonscription Monsieur Molle député sortant républicain-socialiste élu*...17 mai : Madame Henriette Caillaux, épouse de Monsieur le Ministre des Finances, assassine le journaliste montpelliérain Gaston Calmette, directeur du Figaro… 13 juin : Monsieur René Viviani est nommé Président du Conseil… 16 juillet : vote de la loi instituant l'impôt sur le revenu des personnes physiques… 27 juillet : Manifestations des syndicats contre la guerre… 28 juillet : Madame Henriette Caillaux est acquittée...31 juillet : Monsieur Jean Jaurès est assassiné par un dénommé Raoul Villain… 2 août : Ordre de mobilisation générale...

Suite de l'article Histoire de Lattes et histoires de lattois:

A propos de la mairie et de l'école.
Avant 1873, Lattes ne possédait pas de mairie. La commune louait deux pièces au premier étage de la maison de Maître GRASSET, notaire, 4 rue du Petit Scel à MONTPELLIER, pour servir de mairie ! De même, on louait à un particulier le logement de l'instituteur et la salle de classe.

Lattes - La Mairie

Ce n'est qu'en 1873 que fut construit le bâtiment que nous connaissons, à usage de mairie, d'école et de presbytère. L'instituteur y logeait tout près du curé ! Cet instituteur, arrivé en 1872, était un certain Richard MURET. Originaire d'Alsace, il avait certainement fuit l'annexion allemande.
Malgré la loi du 28 mars 1882, rendant l'enseignement primaire obligatoire de 6 à 13 ans, il ne semble pas que les enfants de Lattes aient été inscrits chaque année sur les listes scolaires nominatives rédigées par le maire. En 1890 Auguste **GRAS** et Jean **VERNHET**, nés en 1881, donc âgés de 9 ans, y sont reportés, ainsi que Ferdinand **COSTE**, né en 1883 et son frère Casimir, né en 1885, mais pas Louis **REYNIER** également de 1885. Ils sont pourtant inscrits tous les 5 en 1891. Les années 1892 et 1893 font défaut, mais en 1894 aucun n'apparaît.
Aucun document ne prouve que nos cinq Lattois aient obtenu le certificat d'études primaires, contrairement à trois autres futurs poilus, Emile **BERNARD** en 1890, et en 1903 Paul **RABAUD** et Louis **SOULIER**.
Tous ces jeunes garçons sont allés à l'école dans la mairie.
Et les filles ? Philippine, sœur de Jean **VERNHET**, née en 1884, a été scolarisée à l'école des filles. En effet depuis 1880 la Mairie loue une salle à Mademoiselle DELOURS, « *sœur Marie de la Croix* » en religion, au motif que: « *bon nombre de pères de famille, trouvant qu'une école mixte amène inévitablement un trop grand contact entre les élèves des deux sexes, avaient fait des démarches…pour solliciter la création d'une Ecole de filles indépendante de celle des garçons.* » (Conseil municipal de mai 1880) Le bâtiment sera acheté 6 400 francs en 1887 suite au décès de Mlle DELOURS. Cette maison, encore bien communal, se situe toujours à l'angle de la rue de la Porte Lombarde et de la rue Pointe de la Boule

Les obligations militaires.
La loi Freycinet du 15 juillet 1889 prescrivait un service actif de 3 ans, puis 7 ans de réserve de l'armée d'active et 15 ans de réserve « territoriale ». La loi du 21 mars 1905 fixera la durée du service militaire à deux ans pour tous, puis la loi du 19 juillet 1913 fixera à nouveau la durée du service actif à 3 ans.

Nos 3 premiers Lattois cités plus haut accompliront leurs obligations sous le régime de la loi de 1889. Cette loi prévoyait que par tirage au sort le service pouvait être ramené à un an. Ils effectueront ainsi une seule année de service actif, mais pas toujours pour ce motif de tirage au sort. En effet, le maire avait alors un grand pouvoir sur le suivi des recrues. Il pouvait faire ajourner un soldat si celui-ci était soutien de famille notamment d'une mère veuve. Il pouvait également demander la diminution de la durée du service. Bénéficieront de ces mesures Auguste **GRAS**, Jean **VERNHET** et Ferdinand **COSTE**. Les 2 autres, Casimir **COSTE** et Louis **REYNIER** feront les 2 ans prévus par la loi de 1905. Les registres militaires nous permettent également de mieux nous représenter tous ces garçons : Auguste **GRAS** mesurait 1,63m, Jean **VERNHET** 1,64m, Ferdinand **COSTE** 1,76m, son frère Casimir **COSTE** 1,73m et Louis **REYNIER** 1,70m. Ils possédaient tous une « bonne instruction primaire », repérée sur leur livret par les chiffres 1, 2 et 3, signifiant qu'ils savaient lire, écrire, compter et possédaient l'instruction primaire sanctionnée par le Certificat d'Etudes primaires, même s'ils ne possédaient pas le diplôme.

Dans quelques mois, ces jeunes hommes seront mobilisés.

1914 en bref…:*Littérature…:* Parution de: *Stendhal et le beylisme* par Léon Blum, *Le rire jaune* par Pierre Mac Orlan, *Au dessus de la mêlée* par Romain Rolland, *Lettre océan* par Guillaume Apollinaire, *Jésus La Caille* par Francis Carco, *Les caves du Vatican* par André Gide, *La robe prétexte* par François Mauriac...*Théâtre…:* 22 janvier : On joue *L'échange* de Paul Claudel, le 18 février *Je ne trompe pas mon mari* de Feydeau et Reter... *Nécrologie…:* 30 janvier : Décès de Paul Déroulède…22 février : Décès de François Ramonet, préfet de l'Hérault… 25 mars: Décès de Frédéric Mistral… *Aéronautique…:* 5 janvier: Première ligne régulière d'aéroplanes en Floride (USA)… 22 janvier: Le constructeur d'aéroplanes Deperdussin dépose le brevet d'un système permettant à une mitrailleuse de tirer à travers l'hélice… Janvier et février: Le français Marc Pourpe réalise plusieurs raids longue distance en Egypte...

Ne pas jeter sur la voie publique